



CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE

**CONDITIONS GENERALES
CONVENTION EPARGNE
LOGEMENT**

« N° Personne »
« A l'attention des parents de »
« Civilité » « Prénom » « Nom »
« Adresse 1 »
« Adresse 2 »
« Adresse 3 »
« CP » « Ville »

A Strasbourg, le « date »

Objet : évolution conditions générales convention épargne logement

« Civilité » « Nom »,

Nous vous informons que les conditions générales de votre convention épargne logement ont évolué.

Les articles suivants ont été modifiés :

- Décès du titulaire
- Connaissance clients et justificatifs
- Procuration
- Modifications imposées par des textes législatifs ou réglementaires
- Protection de la vie privée
- Protection des données à caractère personnel
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
- Lutte contre la corruption et le trafic d'influence
- Démarchage bancaire et financier – Vente à distance
- Garantie des dépôts
- Réclamations – médiation
- Loi et langue applicables – Tribunaux compétents – Autorité de contrôle

Vous pouvez consulter les conditions générales modifiées sur notre site internet, ou auprès de votre agence.

Nous vous rappelons que vous êtes « réputé/réputée » avoir accepté ces modifications si vous n'avez pas notifié votre désaccord auprès de votre agence Caisse d'Epargne au plus tard le 28 février 2021.
Nous vous remercions pour votre confiance.

Votre Caisse d'Epargne

